

# Conseil général de l'Aube

## 1<sup>re</sup> réunion ordinaire de 2009 : budget primitif 2009

Lundi 19 janvier 2009

### Discours de Monsieur le Président

Mes Chers Collègues,

Notre réunion budgétaire se tient cette année dans un contexte très particulier, puisque nous ne pouvons ignorer deux phénomènes majeurs :

- d'une part, l'incertitude liée à la **crise économique financière internationale** et ses répercussions sur notre pays et donc nous-mêmes
- d'autre part, bien que de moindre importance, les incertitudes liées à la **réforme des collectivités locales**.

Je me propose de faire un examen lucide de l'une et de l'autre, d'y ajouter quelques observations avec un œil quelque peu critique, et de terminer en vous faisant quelques propositions, suggestions ou tout simplement en posant les questions qui découlent de cet examen.

#### Notre budget et la crise économique financière

Lorsque nous nous sommes réunis en novembre, en séminaire, nous avons, au départ, programmé un toilettage de nos différentes interventions.

Mais, crise bancaire, politique budgétaire de l'Etat, baisse prévisible de recettes aidant, nous ont entraînés à nous concentrer sur les finances du Département. L'augmentation des charges de fonctionnement, la diminution des droits de mutation pourraient entraîner rapidement la diminution de notre autofinancement, et donc de notre capacité à investir.

Rappelez-vous ! C'était l'époque où chacun s'inquiétait de son endettement, de la capacité des banques à se refinancer. C'était l'époque où le Gouvernement voulait maîtriser la dépense, accusait parfois les collectivités locales d'être à l'origine des dérapages de la dépense publique. C'était d'ailleurs l'époque où l'on a enfermé le FCTVA dans l'enveloppe dite « normée », avec les autres dotations (DGF).

Nous en avons tiré une position très ferme qui nous a guidés lors des orientations budgétaires et lors de la construction du budget qui vous est présenté aujourd'hui. Cette position pourrait tenir en 3 points :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement
- maîtrise de l'endettement
- poursuite d'un ambitieux programme d'investissement

Qu'est-ce qui a changé depuis ?

Si les ouvertures de crédit ont pu remettre en route les liquidités interbancaires, force est de constater que cela n'a pas levé les hypothèques qui pèsent sur l'économie (ex automobile).

L'Etat, les Etats, ont engagé des plans de soutien qui ne portent pas encore leurs fruits.

L'Etat, et les Etats, sont engagés dans un plan de relance (*il sera examiné au Sénat cette semaine*) qui nous concerne à plusieurs titres. S'il réussit, ce sera moins de chômage, donc moins de difficultés sociales, domaine où nous sommes en première ligne. Il nous concerne également car plusieurs enveloppes sont dégagées, pour le patrimoine 100 millions d'euros, pour le contrat de projets, les développements universitaires et enfin l'avance de TVA d'un an pour les collectivités locales qui passeront convention et décideront d'accélérer les investissements prévus en 2009.

Tout cela change considérablement l'environnement de notre budget. Mais, avant de faire mes observations, je souhaite replacer cette problématique dans la perspective des travaux Balladur.

La réforme des collectivités locales devait toucher très peu les Départements. Après la sortie du célèbre illusionniste, Jacques Attali, le Président de la République avait tranché : il n'y aurait pas suppression des départements.

Mais voilà, les faux prophètes ont la vie dure et, au nom de la maîtrise des finances publiques et de la clarification des compétences, la commission Balladur a été instituée et devrait rendre prochainement son rapport (*je serai d'ailleurs auditionné à la fin du mois*).

Et voilà que bruissent les rumeurs... Les agglomérations reprendraient une partie du social (*je vous laisse imaginer les économies d'échelle dans le service de l'adoption ou de la protection de l'enfance*). Les Conseils généraux n'auraient plus la clause de compétence générale. Qui donc aurait conduit le chantier de l'UTT ou la zone du Mériot pour Sofiprotéol ? Les financements croisés n'existeraient plus. La levée des impôts se ferait au niveau régional (*avec une redistribution toute technocratique*). Je ne parle même pas des circonscriptions électorales. Bref, chacun y va de la sienne...

Ne vous y trompez pas. Face à ces incertitudes, nous pourrions changer notre manière de construire le budget et provoquer des fuites en avant douloureuses que nous devons examiner avec lucidité.

Mais d'abord, comme je vous l'ai indiqué d'entrée, **après l'examen de la situation, quelques observations :**

Nous ne sommes plus accusés des dérapages budgétaires puisque, au contraire, on nous demande d'investir plus. Les financements croisés ne doivent plus faire peur à personne puisqu'on nous saisit de partout (ex : Eco Venduvre, la gendarmerie nous demande de garantir l'emprunt de ses casernes (*je n'avais pas souvenir que cela relevait de nos compétences*)).

Partout, l'Etat se tourne vers nous. La Région, avant de s'engager, observe ce que nous faisons. Bref, personne ne remet en cause notre compétence générale.

Est-ce à dire que tout est fini ? Non. Soyons vigilants, ceux qui aboient après nous ne sont pas forcément désintéressés, renvoyons-les à la niche, mais continuons notre surveillance.

La question, pour cette partie, est la suivante : devons-nous anticiper des évolutions qui pourraient pénaliser nos concitoyens ? Je m'explique. Nous sommes un des rares départements qui n'augmente pas sa fiscalité, qui est en avance dans la rénovation de ses collèges, de ses centres de secours, etc. Demain, une mise en commun plus large pourrait organiser un transfert de moyens vers d'autres.

Faut-il lancer maintenant des chantiers de déviations routières tous azimuts en se disant, tant pis pour la suite, ils se débrouilleront ?

Dans ce domaine,, et en réponse à cette incertitude institutionnelle, je vous propose que nous gardions notre sang froid, que nous parions sur le fait que le Département, comme lors l'acte 2 de la décentralisation, en sortira renforcé. Ne changeons rien à ce qui est prévu.

**S'agissant de la crise économique financière, quelques observations :**

Le monde est fou et ce n'est pas l'affaire Madoff qui nous fera penser le contraire. Dans ce monde là, il est encore plus important d'avoir des repères stables. Le Conseil général en est un et nous pouvons nous réjouir d'avoir su maîtriser notre endettement et sa source.

Comme je l'ai indiqué précédemment, les différents plans de soutien ou de relance vont avoir une incidence sur notre environnement et notre budget.

- Tous les plans au niveau mondial sont financés par emprunt (*quelle incidence ?*)
- La proposition d'accélérer les investissements des collectivités locales n'est pas neutre pour nous à deux titres :
  - o pour nos propres investissements (*comment les finançons-nous ?*)
  - o pour les investissements des autres collectivités locales dont nous sommes partenaires et qui, donc, augmenteront et accéléreront leurs besoins financiers. *Quelle réponse leur apporter ? Comment financer ce surcroît d'investissement : par emprunt, par impôt ?*
- Il reste un certain nombre d'incertitudes :
  - o quel sera le texte final voté ?
  - o l'Etat sera-t-il en mesure de financer les différents dossiers que nous pourrions accélérer (ex : *rocade Nord, université*) ?
  - o la région suivra-t-elle cette accélération ?
- Si nous décidions de nous engager par convention, quel sera le statut du FCTVA (*enveloppe normée ou pas*). Quelle serait la date de réception des fonds

(avance d'un an) de 2008 en 2009. Le remboursement anticipé sera-t-il pérennisé (*sinon il faut prévoir le trou de trésorerie*) ?

Toutes ces questions pèsent sur nos décisions et, pourtant, il nous faut organiser notre budget dans cet environnement. **Je vous propose de résumer les enjeux, de vous faire des propositions, des suggestions, des interrogations.**

S'agissant des questions institutionnelles, je vous propose que nous ne modifiions pas notre attitude faite de confiance en l'avenir, mais aussi de vigilance.

S'agissant de l'environnement socio-économique, je vous propose de nous en tenir au budget que nous avons préparé. Il est solide, il est ambitieux pour l'avenir et il est maîtrisé –même si nous savons que le financement du RSA est entre parenthèses, que ce plan a été établi à un moment où tous pariaient sur une diminution du chômage (par changement démographique). Il nous faut donc espérer que la caisse prévue à cet effet sera bien approvisionnée.

**S'agissant du plan de relance, plusieurs questions :**

Faut-il y participer ?

Si oui, quels investissements devons-nous accélérer, quels autres lancer, avec quel calendrier ?

Les relations avec les autres collectivités locales vont nous imposer de participer à leur démarche, sauf à faire des files d'attente. Comment y répondrons-nous ? Par emprunt ? Par l'impôt (*l'aide aux autres devrait être prise sur notre autofinancement*) ?

L'enjeu sociétal et économique mérite que nous répondions favorablement à la participation au plan de relance.

Comment apprécier l'impact financier ?

L'avantage de la TVA anticipée : 6 millions d'euros X 4 % soit 240 000 euros.

Le coût : si nous voulons augmenter (*pour nous et les autres*) de 10 % les investissements –par exemple 8 millions–, il faudrait trouver environ 3 millions d'euros pour garder le même niveau d'autofinancement, soit une augmentation de 3 % des impôts.

S'agissant des autres collectivités locales, je vous propose que nous les accompagnons, sans faire de file d'attente, avec le même financement que pour nous.

Il faut répondre à la question : quel financement ? Je vous en laisse juge, vous ayant donné les éléments de cadrage.

Voilà, mes chers collègues,

Je souhaite que nous répondions à toutes ces questions sans esprit partisan, avec le seul souci de l'intérêt de notre pays et de nos concitoyens.

J'ai volontairement laissé de côté le projet de budget 2009, sachant qu'il va vous être présenté dans quelques instants par Danièle Boeglin. J'attire seulement votre attention sur un tableau qui va vous être présenté, et qui illustre de façon frappante l'axiome que nous avons décidé d'appliquer ensemble « il faut investir dans ce qui crée de la richesse et provoque un effet de retour ».

Parce que nous avons été des gestionnaires attentifs, nous sommes aujourd'hui en situation d'être un partenaire efficace et solidaire dans cette période difficile. Sachons garder cela toujours présent à l'esprit.

**Philippe Adnot,  
Sénateur,  
Président du Conseil général de l'Aube**